



Réseau
Hospitalier
Neuchâtelois

COMMUNICATION

communication@rhne.ch
tél. 032 713 30 44

COMMUNICATION AUX MEDIAS

Le RHNe assouplit le régime des visites aux patients hospitalisés

L'hôpital cantonal élargit les possibilités de visite, mais sans retour à la normale vu la forte circulation du Covid-19 dans le canton de Neuchâtel. Dès le 1^{er} avril, les visites seront à nouveau possibles sans prise de rendez-vous préalable mais restent limitées à une personne à la fois par patient. Le port du masque reste obligatoire sur tous les sites hospitaliers.

Suite à la décision du Conseil fédéral d'un « retour à la normale » sur le front du Covid-19, le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) assouplira le régime des visites dès le vendredi 1^{er} avril. Mais des restrictions subsistent en raison de la forte circulation du virus dans le canton de Neuchâtel, avec un taux de reproduction (R_0) supérieur à 1. Le port du masque reste ainsi obligatoire sur tous les sites de l'institution pour les visiteurs, patients et collaborateurs.

Dès le 1^{er} avril, les visites seront possibles entre 14h et 18h, sans prise de rendez-vous préalable. Elles restent limitées à une personne à la fois par patient, avec la recommandation d'éviter d'avoir deux visiteurs par chambre en même temps. Les patients ont la possibilité d'aller à la cafétéria ou au kiosque des différents sites pour partager une boisson avec leur proche. Le RHNe compte sur les patients et les visiteurs pour respecter les horaires de début et de fin des visites afin d'éviter les embouteillages. Les visites aux patients positifs au Covid restent interdites.

En pédiatrie et à la maternité, les visites restent réservées aux parents et à la fratrie, sauf exception décidée par un médecin cadre. Les papas peuvent être présents simultanément dans les chambres à deux lits. Un accompagnant par patient est autorisé pour les consultations ambulatoires quand cela est nécessaire.

L'équipe médico-soignante a la possibilité de demander aux visiteurs de quitter la chambre – la priorité reste donnée aux soins et aux thérapies même pendant les horaires des visites. Le RHNe rappelle que le port du masque, le respect des règles d'hygiène et la distanciation sociale restent indispensables pour protéger l'hôpital.

Neuchâtel, le 31 mars 2022

Claire Charmet, présidente du Collège des directions, répond à vos questions au 079 559 53 91